

Procès-verbal

Thema	7 ^e Assemblée générale SSMIG
Datum	1 ^{er} juin 2022
Ort	Auditorium B, SwissTech Convention Center, Lausanne
Zeit	16h45 – 17h45
Teilnehmende	Selon invitation
Verteiler	Membres SSMIG
Procès-verbal	Lars Clarfeld, secrétaire général de la SSMIG Muriel Bigler, assistante de direction de la SSMIG

Ordre du jour

	Thème	Annexes
1	<p>Message de bienvenue et information</p> <p>La co-présidente et le co-président de la SSMIG, le docteur Regula Capaul et le professeur Drahomir Aujesky, souhaitent la bienvenue aux personnes présentes à la 7^e Assemblée générale de la SSMIG. Aucune demande n'a été reçue avant l'expiration du délai de remise des propositions du 4 mai 2022. L'ordre du jour est adopté sans modification.</p>	Présentation PowerPoint
2	<p>Procès-verbal de la 6^e AG du 16 septembre 2021</p> <p>Le procès-verbal a été mis en ligne sur le site web de la SSMIG. Le procès-verbal est approuvé sans modifications et sa rédactrice est remerciée.</p>	Procès-verbal du 16 septembre 2021
3	<p>Rapport de la présidence sur l'état et les activités de la SSMIG</p> <p>La présidence informe des activités des commissions :</p> <p><u>Commission de qualité:</u> Innovation Qualité2022 : Pour l'élaboration des indicateurs de qualité, la Commission de qualité de la SSMIG, dirigée par Maria Wertli, a remporté le prix « Innovation Qualité 2022 » de l'Académie suisse pour la qualité en médecine ASQM dans la catégorie « Organisation médicale. »</p> <p>Négociations relatives aux conventions de qualité nationales L'article révisé de la loi sur l'assurance-maladie visant à renforcer la qualité et l'économicité (LAMal, art. 58) est en vigueur depuis le 1^{er} avril 2021. En sa qualité de représentante du corps médical, la FMH mène avec les assureurs les négociations relatives aux nouvelles conventions de qualité nationales. En 2021, la Commission de qualité a représenté les intérêts des membres vis-à-vis de la FMH et s'est impliquée activement dans le cadre d'entretiens personnels, mais aussi de la consultation sur le concept de développement de la qualité.</p>	

La FMH avait prévu de soumettre sa copie fin mars 2022. Une semaine avant la clôture des soumissions, le Conseil fédéral a adapté les règles de rémunération de la prestation de qualité. Par conséquent, les futures nouvelles mesures de qualité ne pourront pas faire l'objet d'une rémunération supplémentaire. Les résultats obtenus à ce stade dans le cadre des négociations entre les assureurs et les fournisseurs de prestations sont donc caducs. Le contrat n'a pas été confirmé par les assureurs et a donc été présenté par la FMH sur une base unilatérale. L'issue n'est pas claire pour le moment.

Crédits de qualité :

La stratégie 2020-2024 de la SSMIG prévoit notamment de renforcer la visibilité et l'importance des activités de qualité. De plus, dans la perspective du nouvel article de loi sur le renforcement de la qualité (art. 58 LAMal, entré en vigueur le 1^{er} avril 2021), des mesures concrètes sont importantes pour rendre visibles les activités en matière d'amélioration de la qualité. La Commission de qualité de la SSMIG a élaboré une mise en œuvre possible en collaboration avec la Commission de formation continue. lancement d'un essai pilote de deux ans, évaluation comprise, pour l'octroi de crédits supplémentaires (crédits de qualité) pour les formations continues essentielles qui, outre les prescriptions du programme de formation continue, remplissent également les critères de qualité définis par la Commission de qualité et ont lieu dans le cadre du congrès d'automne ou de printemps de la SSMIG.

Commission pour la recherche :

« How to become a young researcher in GIM »

Le premier article a été publié au printemps 2022 et traite des différentes carrières en médecine interne générale. Le but est de préciser plus spécifiquement les défis auxquels sont confrontées les jeunes chercheuses et chercheurs en Suisse, d'indiquer les solutions possibles, de montrer les parcours professionnels typiques et les étapes importantes, de communiquer au sujet de l'attrait d'une carrière dans la recherche en médecine interne et, plus généralement, de transmettre les idées de la Commission pour la recherche de la SSMIG à un public médical plus large. D'autres articles sur le sujet sont prévus.

Commission d'examen de spécialiste :

En 2021, 830 médecins ont réussi avec succès l'un des deux examens de médecin spécialiste MIG (2020 : 789). Environ 560 candidates et candidats

<p>se présenteront au prochain examen qui aura lieu en juin.</p> <p><u>Commission de promotion de la relève :</u> Publication de la campagne de promotion de la relève Dans le cadre du 5^e congrès d'automne à Interlaken, la nouvelle campagne de promotion de la relève de la SSMIG a été lancée avec le slogan « Médecine interne générale – #LaDiversitéParExcellence », qui sera réalisée en deux parties entre l'automne 2021 et le début de l'été 2022.</p> <p>Profils professionnels MIG La Commission s'est fixé comme nouvel objectif d'élaborer des profils professionnels MIG.</p> <p><u>Commission de formation postgraduée :</u> Au cours de l'été 2021, le programme de formation postgraduée a pu être soumis à l'ISFM. Le 25 novembre 2021, l'ISFM a approuvé définitivement le programme de formation postgraduée révisé en réunion plénière. Le comité de l'ISFM avait déjà approuvé le catalogue des objectifs de formation en septembre 2021. L'entrée en vigueur a eu lieu le 1^{er} janvier 2022.</p> <p><u>Commission DRG</u> Changements au niveau du personnel et réorientation Le comité de la SSMIG a décidé de mettre fin à la collaboration avec Christine Gersching, déléguée DRG, pour la fin mars 2022.</p> <p>L'année 2022 est placée sous le signe d'une réorientation de la Commission SwissDRG. Alain Rudiger, de l'Hôpital Limmattal, est désormais membre de la Commission. Le renouvellement du mandat SwissDRG est également prévu. Par conséquent, aucune collecte de données ni aucune procédure de demande fondée sur des données n'auront lieu en 2022.</p> <p><u>Objectifs annuels 2022</u> Les objectifs annuels ont été fixés conformément aux diapositives de la présentation ci-jointe. La réalisation des objectifs est en bonne voie.</p> <p><u>Smarter Medicine</u> La campagne « Moins, c'est parfois plus » a été lancée le 24 mai 2022. L'objectif de la campagne est de sensibiliser la population, les patients et le personnel de santé à la question de la surmédicalisation et des soins inappropriés. L'amélioration de la qualité occupe ainsi le premier plan.</p>	
--	--



4	À la mémoire des disparus Depuis la dernière assemblée générale, douze membres nous ont quittés. Le professeur Drahomir Aujesky demande à l'assistance de se lever en mémoire des défunts et d'observer une minute de silence et de recueillement.	
5	Séance de questions au Comité Le public a posé des questions au comité : Markus Schneemann La pression financière augmente, tant dans les hôpitaux que dans les cabinets, et le manque de personnel se fait sentir partout. Or, ces thèmes sont malheureusement absents du congrès de cette année. Le comité de la SSMIG est conscient de l'urgence de ces questions et s'en occupe régulièrement lors de ses réunions. Il est prévu de constituer un groupe de travail auquel il appartiendra de se pencher en détail sur le sujet. Comme le congrès est en fait un instrument spécialisé de formation post-graduée, il ne traite pas de tels sujets. Le programme du congrès est conçu de manière à aborder ces thèmes de façon indirecte. Il existe par exemple des ateliers qui s'adressent explicitement à la relève ainsi que des programmes de mentorat.	
6	Divers Le comité souhaite un bon congrès de printemps à toutes les personnes présentes et déclare close la 7 ^e Assemblée générale de la SSMIG.	

Lausanne, le 1^{er} juin 2022
Procès-verbal établi par:

Lars Clarfeld
Secrétariat général de la SSMIG

Muriel Bigler
Assistante de direction de la SSMIG